

LE Journal de Nanterre

ORGANE DES INTÉRÊTS LOCAUX RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION : 36, RUE SAINT-GERMAIN, NANTERRE

Les annonces doivent parvenir au plus tard le samedi matin au bureau du Journal. Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

PRIX DES ABONNEMENTS, RÉCLAMES & ANNONCES

| | |
|---|------|
| Un an..... | 3 » |
| Réclames 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e page..... | 0.40 |
| Annonces 4 ^e page..... | 0.20 |

ANNONCES

Etude de M^e BOURGOIN, notaire à Nanterre (Seine)

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Même sur une seule enchère
A Nanterre
En l'étude et par le ministère de M^e BOURGOIN, notaire
Le Dimanche 17 Mai 1896 à 2 heures de relevée

D'UNE PROPRIÉTÉ

Servant actuellement de fabrique de Vinaigre et Montarde et pouvant servir à toute autre industrie
Située à Nanterre, Route de Paris n° 10 & 12

MISE A PRIX 8.000 FRANCS

A VENDRE

une MACHINE à vapeur de 8 chevaux. — S'adresser au bureau du journal.

Triperie de 1^{er} Choix

Em^e RAPPENEAU

2, Rue Saint-Maurice, 2
NANTERRE

Mardi : RUEIL, LE VÉSINET
Mercredi : CHATOU
Jeudi : PUTEAUX, NANTERRE
Samedi : VESINET, CHATOU, RUEIL
Dimanche : NANTERRE, PUTEAUX

On prend les commandes pour la Ville

COMPAGNIE des Chemins de fer de l'Ouest

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

I. — BILLETS D'EXCURSIONS (délivrés de Mai à Octobre)

1. Bille de excursion, valables pendant un mois, 14 itinéraires variant entre 5 et 115 francs en 1^{re} classe et 40 et 100 francs en 2^e classe.
2. Bille de excursion, de Paris au Mont Saint-Michel, valable pendant 6 jours.
3. Classe 47 fr. 70; 2^e classe 36 fr. 30; 3^e classe 27 fr. 25.
4. Bille de excursion à Jersey (par Carteret et Gorey), valables pendant un mois et comprenant la traversée en bateau de France à Jersey.
1^{re} classe 63 fr. 15; 2^e classe 44 fr. 25; 3^e classe 29 fr. 25.

II. — BILLETS D'EXCURSIONS (délivrés toute l'année)

1. Bille de excursion à Jersey (par Granville), valables pendant un mois, et comprenant la traversée en bateau de France à Jersey.
1^{re} classe 70 fr. 10; 2^e classe 49 fr. 05; 3^e classe 35 fr. 25.
2. Bille de excursion à Jersey (par Granville ou Saint-Malo), permettant d'effectuer l'excursion au Mont Saint-Michel.
3^e classe 78 fr.; 2^e classe 55 fr. 40; 3^e classe 40 fr. 15.
1. Bille de excursion circulaire en Bretagne, valables pendant 30 jours.
Itinéraire : Rennes, Saint-Malo, Saint-Servan, Saint-Brieuc, Roscoff, Brest, Lorient, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Quiberon, Vannes, Le Croisic, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.
1^{re} classe 65 francs; 2^e classe 50 francs.

III. — BAINS DE MER ET EAUX THERMALES

1. Bille de Bains de Mer (délivrés du 1^{er} Mai au 31 Octobre) valables pendant 4 ou 35 jours, suivant la distance.
2. Abonnements de Bains de Mer, mensuels ou trimestriels, comportant une réduction de 40 o/o sur le prix des abonnements ordinaires de même durée, et délivrés à toute personne qui prend 3 billes au moins, pour des membres de sa famille, allant résider sous le même toit, dans l'une des stations balnéaires ou thermales du réseau.

PARIS A LONDRES

Via ROUEN, DIEPPE et NEWHAVEN par la GARE SAINT-LAZARE
Deux départs tous les jours et toute l'année
Dimanches compris
10 h. du matin — 9 h. du soir
Grande économie

PRIX DES BILLETS

| | |
|--|-------|
| Billets simples, valables pendant 7 jours : | |
| 1 ^{re} classe..... | 43.25 |
| 2 ^e classe..... | 32 » |
| 3 ^e classe..... | 23.25 |
| Billets d'aller et retour, valables pendant 1 mois | |
| 1 ^{re} classe..... | 72.75 |
| 2 ^e classe..... | 52.75 |
| 3 ^e classe..... | 41.50 |

CONTENTIEUX DE PASSY

22, Rue Duban, Place de Passy

Charles POULLE
Avocat
Ancien Magistrat

Consultations sur tous procès. — Régléments de comptes. — Divorces et séparations
REPRÉSENTATION EN JUSTICE DE PAIX
Recouvrements à forfait
Rédaction d'actes sous seing privé. — Vente d'immeubles et de Fonds de Commerce

ÉPICERIE ALGÉRIENNE
MAISON
C. BERGER
(Place de la Boule)
2, Route de Paris, NANTERRE

LA MENTHOLÉINE

Désinfectant, Aromatique & Antiseptique
S. KUHN

13, rue de Belzunce, Paris — Usine à Juvisy

La Mentholéine est un désinfectant de premier ordre, qui a le précieux avantage de laisser une odeur des plus agréables.
La Mentholéine est encore supérieure à la grande majorité des produits similaires, par sa non-toxicité; son emploi est absolument sans danger.
La Mentholéine est la fois un désinfectant et un désodorisant énergique, son usage ne nécessite aucune préparation spéciale.
La Mentholéine peut être employée soit en sel, soit en liquide, et être, sous ces deux formes simplement répandue dans tous les locaux et sur tous les objets à désinfecter.
La Mentholéine est le plus économique de tous les désinfectants, et son bas prix la met à la portée de toutes les bourses.
Toutes ces qualités réunies font que la Mentholéine est supérieure à tous les désinfectants connus.

MODE D'EMPLOI

1. Appartements. — Mettre dans une coupe une cuillère à bouche de Mentholéine et laisser évaporer; renouveler chaque semaine. Ne pas jeter le sel ancien, mais l'employer pour la désinfection des water-closets et des éviers.
2. Ateliers, Bureaux, Ecoles, etc. — Faire dissoudre deux cuillères à bouche de Mentholéine dans un litre d'eau et arroser avec cette solution.
3. Calasses à linge, Eviers, Water-Closets, Boîtes ménagères, etc. — Répandre une cuillère à bouche de Mentholéine.
4. Chambres de Malades — Dissoudre dans un peu d'eau deux cuillères de Mentholéine et placer cette solution dans l'endroit le plus propice; mettre également quelques grammes de Mentholéine dans le lit.
5. Écuries, Étables, Poulaiers, etc. — Arroser journellement avec une solution faite dans la proportion de 50 grammes de Mentholéine pour deux litres d'eau. Par ce procédé, la santé des animaux est mieux garantie et les épidémies ont beaucoup moins de prise sur eux.

PRIX
La boîte de 1 kilogram. (brut) 4 fr. — La boîte de 500 gr. (brut) 2 fr. — La boîte de 250 gr. (brut) 1 franc.

Avis — Iour éviter les contrefaçons, exiger sur chaque boîte la Marque de Fabrique

EN VENTE CHEZ
M. HUBY, Imprimeur, 36, rue Saint-Germain, NANTERRE, et 22, rue de Maurepas, RUEIL.
M. LONGNON, Imprimeur, 45, rue de Versailles, à BOUGIVAL.

Extrait de l'analyse chimique de ce produit faite par M. François LEMAITRE, Pharmacien-Chimiste de 1^{re} classe, 66, avenue de Paris, à Rueil
Ce produit sert utilement de désinfectant en imprégnant l'air où il est à l'essence capable de détruire les microbes et germes qui proviennent continuellement naissance dans les endroits confinés.
En résumé, le produit présenté ne paraît être un excellent désinfectant pouvant rendre d'utiles services.
Rueil, le 23 septembre 1895.

AU GAGNE-PETIT

B. HENRION

1, Rue Castel-Marly, 1. — Nanterre

EN FACE LA MAIRIE

Maison de Nouveautés

Renommée pour vendre très bon et pas cher

Grand assortiment et occasions exceptionnelles en lainages pour Robes, Costumes pour Dames et Fillettes, Lingerie, Trouseaux, Layettes. Vêtements pour Hommes et Enfants. Bonneterie, Rouennerie, Mercerie, Toiles en tous genres. Toilettes de 1^{re} Communion, etc., etc.

CYCLES EN TOUS GENRES

Médaille d'Or Paris 1889
BICYCLETES DEPUIS 250 FRANCS
G. A. BARON
Constructeur
7, RUE DU CHEMIN-DE-FER, 7. — NANTERRE (SEINE)
Travail soigné. — Fabrique de Cadres en tous genres. — Travail à façon

Institution RIOU

Etablissement libre d'Education pour Jeunes Gens
19, Boulevard des Ormes, RUEIL (Seine-et-Oise)

PENSIONNAT — DEMI-PENSIONNAT — EXTERNAT — PRÉPARATION AUX EXAMENS LANGUES ÉTRANGÈRES — PIANO — DESSIN — GYMNASTIQUE — LEÇONS PARTICULIÈRES
PARC DE 2.000 MÈTRES

Peintures préparées pour peindre soi-même en toutes nuances

L'ÉTINCELANTE

COULEUR A L'HUILE DE LIN BRILLANTE
Pour intérieur et extérieur

H. DUJAT

QUINCAILLIER
36, Rue Saint-Germain, NANTERRE

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE RAPIDE

Edmond HUBY

22, Rue de Maurepas, 22. — RUEIL
Maison principale à NANTERRE, 36, Rue Saint-Germain, fondée en 1899

Travaux de Luxe en noir et couleurs
SPÉCIALITÉ D'AFFICHES & DE TRAVAUX POUR LA PUBLICITÉ

BILLETS DE DÉCÈS, depuis 5 fr. le cent
Tout client commandant des imprimés commerciaux a droit si cela lui fait plaisir à l'insertion d'une annonce, une fois, gratuitement.

Imprimerie E. HUBY, 36, rue Saint-Germain, à Nanterre et 22, rue de Maurepas, à Rueil

LA ROSIÈRE DE NANTERRE

Bien avant 1818, Nanterre couronnait une rosière, mais ce n'est qu'à cette époque que le conseil municipal vota un prix de trois cents francs à la jeune fille la plus vertueuse et la plus méritante.
Actuellement on paie la vertu plus cher, car la somme allouée est de mille francs, dont cinq cents francs représentés par le trousseau et des bijoux et les autres cinq cents francs en un livret de caisse d'épargne.
La rosière couronnée en 1818 fut Mlle Madeleine Carthey; un de ses petits-fils est conseiller municipal de la commune.
Sautons par-dessus soixante-quinze années... seulement; nous arrivons en 1893. Mlle Roch, la rosière de cette année, présente un cas très curieux. Sa mère et sa grand-mère furent couronnées. Allez donc nier, après cela, l'hérédité et l'atavisme! La couronne de roses est héréditaire dans cette famille.
Etre rosière impose à l'élu des devoirs qui ne sont pas toujours agréables. Elle doit pendant une année assister à tous les enterrements et mariages religieux, elle est quêtuse à l'église et touche pour ces cérémonies un casuel qui la rémunère du temps qu'elle perd.
Avant son couronnement, la jeune fille s'inquiète de la fille d'honneur qui doit l'accompagner; c'est d'ordinaire une fille de propriétaire ou de commerçant qui est prise pour remplir cet office. En plus de cette fille d'honneur il faut une marraine ou couronneuse, faveur briguée par des gens aisés et riches, la marraine aimant à offrir des cadeaux à sa filleule.
Heureuses celles qui ont une marraine généreuse!
La couronneuse de cette année est Mme Mary, épouse de M. le docteur Mary, rue du Chemin-de-fer.
La demoiselle d'honneur est Mlle Laveau, fille du nouveau patron du café de la Mairie.
Le jour du couronnement des « messieurs » avec leur hallebarbe enrubannée, la rosière de l'année précédente, la fanfare, les pompiers viennent chercher la jeune fille à son domicile pour la conduire à la mairie. Là, le maire lui fait une allocution et lui remet bijoux et livret.
Le cortège se rend à l'église en passant par la rue de Saint-Germain et la rue du Chemin-de-fer. C'est à l'église que la marraine couronne de roses blanches sa filleule.
Ensuite le cortège reprend sa marche par la rue du Chemin-de-fer, la rue Volant, la rue Saint-Denis, et revient à la mairie où a lieu la cérémonie civile et la remise du diplôme.
On reconduit alors la rosière chez sa marraine ou chez le maire.
Après bien des années, direz-vous, que deviennent les prix de vertu? Il n'y a pas encore eu d'exemple qu'aucune de celles où les remports ait demérité.

LA ROSIÈRE DE NANTERRE

Beaucoup se sont mariées, ont des enfants et forment une nouvelle pépinière de rosières.
M. Hennape, maire de Nanterre qui a institué le livre d'or des rosières de Nanterre, est en train, à ses moments perdus, d'écrire l'histoire des rosières. Nous espérons en avoir le primeur, dans quelques temps, lorsque les éléments qui lui manquent auront été retrouvés.
La rosière de cette année est Mlle Constance Cochard, une jolie brunette, habitant le hameau du Loup (commune de Nanterre).
Son père, un carrier, est chargé d'une nombreuse famille; il a huit enfants. Voilà quarante deux-ans qu'il travaille chez le même patron et le ruban tricolore qu'il porte à sa boutonnière est la juste récompense de sa longue persévérance. La jeune fille, Mlle Constance Cochard, toute dévouée à sa famille aide sa mère dans les nombreux travaux de la maison.
Souhaitons qu'il fasse beau temps et que la joie de toutes ces jeunes filles soit complète par le plaisir de faire voir leurs plus brillantes toilettes.

FAITES DES ENFANTS

Sous l'initiative de trois docteurs (autorités par leur situation, tant à la Faculté qu'à l'Académie de médecine) une réunion a eu lieu, le 15 mai courant, à la Mairie de la rue Drouot. L'ordre du jour visait la fondation d'une Alliance Nationale pour le relèvement de la population française par l'égalité des familles devant les impôts.
Les trois promoteurs redoutent le moment où notre pays tomberait au rang secondaire des Pays-Bas, de la Belgique et du Danemark; et, comme les grands pays sont les seuls qui soient sûrs de n'être pas mangés par leurs voisins, la conclusion va de soi : **Faites des enfants.**
Pour remède, nos trois honorables médecins proposent une modification profonde du régime des successions et le dégrèvement complet d'impôt directs, en faveur des familles possédant au moins quatre enfants; sauf à reporter cette décharge au compte des familles d'une fécondité insuffisante. Quant aux célibataires, ils n'auront qu'à bien se tenir.
L'idée assurément patriotique des trois promoteurs de « l'Alliance nationale » n'est pas nouvelle, puisque nos premiers et troisièmes républicains l'ont essayé sur un terrain beaucoup plus étroit, il est vrai, et qu'aujourd'hui encore, je crois, exomère de la contribution mobilière les familles de 7 enfants.
Mais c'est l'exécution qui nous paraît aussi vaste que compliquée aussi bien au point de vue humain qu'au point de vue budgétaire. *Quatre enfants au moins, bigre!* C'est beaucoup trop demander à notre siècle de névrose. S'il est vrai toutefois que la Prusse et l'Autriche nous donnent une proportion de trente-huit naissances par mille habitants et qu'en France cette

PROPORTION NE SOIT QUE DE VINGT-DEUX, IL N'EN FAUT PAS MOINS SOUHAITER QUE L'ÉTAT encourage efficacement toutes nos pauvres petites femmes à décrocher la timbale. On dote les rosières, pourquoi ne créerait-on pas un Grand prix pour la brave citoyenne qui enlèverait le record de la Mère Gigogne?

proportion ne soit que de vingt-deux, il n'en faut pas moins souhaiter que l'Etat encourage efficacement toutes nos pauvres petites femmes à décrocher la timbale. On dote les rosières, pourquoi ne créerait-on pas un Grand prix pour la brave citoyenne qui enlèverait le record de la Mère Gigogne?

AVIS TRÈS IMPORTANT

Malheureusement les élections vont être tout à fait finies, qu'on ne pourra plus rien arguer de cela, pour dire que c'est un résultat électoral, je propose aux commerçants et aux habitants qui voudront bien se joindre à eux de réunir le plus vite possible pour réformer une Société des fêtes, cela manquera à sa famille aide sa mère dans les nombreux travaux de la maison?
Je propose de nous réunir dès cette semaine, *Mercredi soir, à 8 heures 1/2, dans la salle de M. Tragin, rue de St-Germain*, pour voir si nous pouvons arriver à quelque chose. Devant les quelques déficiences qui se sont produites dans les rangs de plusieurs sociétés de bienfaisance du pays; il faut prouver que la solidarité et la fraternité réunies peuvent faire du bien aux malheureux et fournir, au moyen des fêtes des subsides à ces sociétés si utiles à tous les points de vue.
Je fais un appel pressant à tous, nous aurions encore peut-être le temps d'organiser quelque chose avant la fin de la fête patronale.

CANDIDATURE

de M. Hennape

Mardi soir, le comité électoral de « l'Union des Travailleurs » au nombre de près de 300 membres, s'est réuni salle Tragin, à Nanterre.
Après avoir fait verser la cotisation hebdomadaire de Dix centimes, le comité a tiré au sort le *Bon de Cent francs* de la Capitalisation (société au capital de 5.000.000 fr.).
Ce Bon a été échu au n° 198 à l'ouvrier Camelin?
Puis après avoir expédié les diverses affaires à l'ordre du jour, le Président a fait connaître que d'accord avec les Conseillers municipaux, la *couronne offerte* au fils Cassier, mort à Madagascar, ferait l'objet d'une manifestation patriotique après les fêtes Communales.
Un des membres a ensuite parlé du scrutin de ballottage au Conseil général pour le *Dimanche 24 Mai*.
Sur sa proposition, la candidature de M. Hennape, mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.
Bien qu'il y ait peu de temps qui nous sépare des élections, les membres du Comité ont décidé de faire appel individuellement à leurs camarades de Puteaux et de Suresnes pour soutenir énergiquement cette candidature.
M. Hennape a ensuite fait connaître le programme qu'il se propose de soutenir.
Ce programme a été adopté.

DERNIÈRE HEURE

Nous apprenons que des personnes mal intentionnées font courir des bruits inexactes sur la crèche.
La crèche a été réorganisée et organisée municipale sous l'administration de M. Hennape qui l'a laissée prospérer entre les mains de son successeur. Sous l'administration de M. Pascal, elle a périclité, de plus un vide s'est produit dans la caisse et à ce sujet M. Hennape a interpellé M. Bizot, maire, l'affaire en est restée là.
Nous tenons à rétablir ainsi l'exactitude des faits.
D'autre part nous pouvons assurer que la crèche ne souffrira pas du coup d'état qui a été tenté.

ÉLECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

RÉSULTATS DU SCRUTIN

du 17 Mai 1896.

| | |
|-------------|-------------|
| Detras..... | 1.567 voix. |
| Féron..... | 1.642 — |
| Poutry..... | 1.278 — |

SCRUTIN DE BALOTTAGE DU 24 MAI

M. Poutry s'est désisté en faveur de M. Féron.

Voici la proclamation que M. Paul Detras adresse aux électeurs.

Citoyens,

Malgré la décision tardive que j'ai prise de me présenter au dernier moment vous m'avez honoré de 1567 suffrages. Ce résultat m'a profondément touché et m'a tracé un devoir auquel je ne veux pas faillir, celui de tenir haut et ferme dans les communes de Puteaux, Suresnes, et Nanterre, le drapeau de la République contre les révolutionnaires coalisés.
Venez donc dimanche prochain me soutenir de nouveau, car vos belles communes ont besoin d'un représentant actif, honnête et indépendant. Votre conseiller général doit être un administrateur soucieux de vos intérêts et non un fanatique des revendications internationales; je vous offre la garantie de mon passé, l'expérience que j'ai acquise au Conseil municipal de Puteaux, mon dévouement et ma bonne volonté.

Vive la République!

Paul DETRAS

Electeurs,

En présence du résultat négatif des élections de Dimanche et sur les instances des Comités et Groupes républicains, je me présente à vos suffrages pour le Conseil général.

Je suis, comme par le passé (voir vœu plus loin) le candidat de la *Protestation* contre le régime d'exception qui régit le Conseil général de la Seine et le candidat de la protestation contre l'élection simultanée des conseillers municipaux : cette façon de procéder enlevant aux électeurs le temps nécessaire à la préparation pour bien connaître ses candidats et ne permettant pas de voter en connaissance de cause.

Dans l'intérêt de la Banlieue et de l'Equité, je demande :
Que le Conseil général de la Seine soit l'égal des Conseils généraux de France ;

Qu'il soit nommé comme eux par une élection distincte ;
Qu'il soit nommé comme eux à la même époque ;
Qu'il soit nommé comme eux avec les mêmes attributions.
En juillet 1884 vous m'avez acclamé, à une forte majorité, votre *Conseiller d'arrondissement*.

J'ai déposé des vœux (voir vœux plus loin) dont la plupart ont reçu satisfaction.

Je me présentais surtout pour continuer la campagne que j'avais commencée en 1880, lors de la grande manifestation des maires de la Seine, conviés par moi à la réunion de la rue de Lancry.

PROGRAMME ADMINISTRATIF

1° Election d'un conseil général distinct du conseil municipal de Paris.

2° Reprise de mon ancien projet de prolongement de l'avenue de la Grande-Armée au boulevard de la Seine avec pont pour relier les deux départements.

3° Etude de délimitation naturelle des territoires de Puteaux, Suresnes, Nanterre, avec entente et assentiment des 3 Conseils municipaux.

4° Création d'une station de voyageurs près de l'avenue de la Défense pour desservir Puteaux et Nanterre.

5° *Puteaux et Suresnes*. — Repavage depuis le pont de Suresnes à Courbevoie par la rue de Paris à Puteaux.

6° *Suresnes et Puteaux*. — Repavage entre les ponts de Neuilly et Suresnes.

Nanterre. — Repavage de la rue du Chemin-de-fer.

8° Déplacement du commissariat de police, pour le mettre à proximité de la limite des 3 communes.

9° Extension des lignes de tramways et service de téléphone pour relier les 3 communes.

10° Dans l'intérêt du canton, tramways se raccordant sur la future ligne de Colombes allant de la Maison Départementale pour rejoindre le vieux chemin de Paris, de là, à Puteaux rejoindre le nouveau pont, pour aboutir à la porte Maillot.

Républicain radical et patriote, poursuivant le bien du peuple et la défense des opprimés, je suis un homme d'action, Si vous m'honorez de vos suffrages, je poursuivrai mon programme avec tenacité, fermeté et dévouement.

Dans un but de pression, je m'étais imposé, si je n'obtenais pas satisfaction des pouvoirs publics dans l'espace d'un an de remettre ma démission.

Nous avons obtenu que cette question de banlieue soit prise en considération par le Sénat, mais comme je n'avais pas satisfaction complète et définitive, je remis ma démission de conseiller d'arrondissement, un an jour par jour après ma nomination, *protestant ainsi contre les lenteurs des pouvoirs publics*.

Depuis, nous avons obtenu un nombre plus grand de Conseillers généraux, mais reste toujours la question de *Conseil général distinct* et de la *rentrée du Département dans le droit commun*; nous sommes toujours régi par la loi anti démocratique et abusive de 1816.

Si je suis élu, je prends l'engagement de m'occuper de faire signer cette proposition par les Conseillers généraux de la banlieue, de la déposer sur le bureau du Conseil général de la Seine, et d'en poursuivre la réalisation.

Je prends également l'engagement de m'occuper sans retard au Conseil Général du projet admis antérieurement par lui, sur mon initiative, relativement au prolongement de l'avenue de la Grande-Armée, en ligne directe et traversant principalement les territoires de Puteaux et Nanterre.

Je reprendrai également auprès du Conseil général, mon ancienne proposition comportant la rectification amiable des 3 territoires de Puteaux, Suresnes et Nanterre.

PROGRAMME ADMINISTRATIF

11° Assimilation des ouvriers des manufactures d'Etat, aux employés, pour bénéficier d'une retraite.

12° Assimilation des employés aux ouvriers pour les cartes d'abonnement de chemin de fer.

13° Droit fixe à percevoir sur le salaire des ouvriers et employés de nationalité étrangère. Application des fonds pour une Caisse de retraite des vieillards et invalides du travail.

14° Hospices communaux; laisser aux vieillards le soin de vivre auprès de leur famille.

15° Augmentation du nombre de trains ouvriers.

16° Révision du cadastre: Répartition plus équitable de l'impôt foncier.

17° Etude des besoins divers des communes du canton. — Poursuivre l'idée de solidarité des communes au point de vue de leurs intérêts; être l'interprète de leurs vœux et en hâter la solution.

18° Etude des budgets des diverses communes et voir par la comparaison, quelles réformes, quelles économies, il peut être proposé.

19° Guerre à l'octroi sous toutes ses formes, afin d'arriver progressivement à sa suppression et à réaliser ainsi pour le bien-être de la classe ouvrière et des travailleurs, ce grand problème social de la vie à bon marché. Utilisation des employés d'octroi.

20° Avant chaque session du Conseil général, je me tiendrai un soir dans chaque commune pour recevoir les avis, réclamations et demandes des électeurs.

Republicain radical et patriote, poursuivant le bien du peuple et la défense des opprimés, je suis un homme d'action, Si vous m'honorez de vos suffrages, je poursuivrai mon programme avec tenacité, fermeté et dévouement.

A. HENNAPE,

MAIRE DE NANTERRE

Ancien Conseiller d'arrondissement. Ancien Président de la Conférence municipale des Maires de la Seine.

PREMIER PRIX

NOUVELLE
PAR
EUGÈNE FOURRIER

J'étais célibataire, affligé de quarante-cinq années et de trente-mille francs de rente.

Fatigué de la cuisine des restaurants, je me réveillai un matin avec l'intention de me marier; j'avais de la fortune pour deux, je songeai qu'il me serait facile de trouver une compagnie parmi les nombreuses jeunes filles sans dot qui aspirent à ne pas coiffer sainte Catherine. J'étais dans ces dispositions quand je lus dans un journal le compte rendu d'un concours de cuisine avec le nom des lauréats. Le sujet principal du concours était la confection d'un plum-pudding au chocolat; le premier prix, une couronne de laurier en argent, avait été brillamment remporté par Mlle Eugénie Balandard.

Un premier prix de cuisine, voilà mon affaire, pensai-je, et je m'enquis aussitôt de l'adresse de Mlle Balandard.

Elle habitait rue des Abbesses, dans un immeuble dont ses parents étaient les concierges.

Le lendemain, je me présentai chez les Balandard; la mère me reçut dans sa loge.

— Madame, lui dis-je, j'ai vu dans les journaux que mademoiselle votre fille avait obtenu le premier prix du concours de cuisine ouvert par la ville de Paris.

— Oh! oui, monsieur, nous avons éprouvé bien du contentement. Nous sommes fiers de notre Eugénie; cette enfant ne nous a jamais donné que de la satisfaction. Le choix d'une carrière pour une femme est chose bien difficile, monsieur; nous avons mis notre Eugénie dans la cuisine. C'est une idée de son père. Nous avons des amis, des concierges comme nous, qui lancent leurs demoiselles dans le chant, dans la danse, dans la musique; pour en faire quoi, monsieur? des artistes, des pas grand-chose. Balandard est pour le solide; il a choisi la cuisine.

— Excellente idée, dis-je; on oublie trop de nos jours que la plus noble occupation de la femme...

— Il y avait plus de cinq cents concurrents, monsieur! Eugénie a enlevé le premier prix avec trois points d'avance sur toutes ses rivales; c'est son plum-pudding qui lui a valu ce succès.

Le jury a été épaté!

— Madame, dis-je, je partage votre joie; vous ne savez pas qui je suis et je veux...

— Que si, monsieur, me dit la concierge en souriant; j'ai vu tout de suite, vous êtes journaliste; vous êtes venu m'interviewer vous êtes le deux-cent-quarante troisième.

— Pardon, madame, je n'ai pas cet honneur, je...

— Vous n'êtes pas journaliste s'écria la concierge, indignée, et moi qui vous raconte nos petites affaires pour que vous en fassiez part aux lecteurs de votre journal! Alors, monsieur, de quel droit venez-vous m'interviewer?

— Calmez-vous, madame, je suis animé des meilleures intentions. Je suis célibataire et désirant faire une fin...

— Je comprends; vous êtes un prétendant. Vous n'êtes pas le seul. Nous recevons tous les jours de nouvelles demandes en mariage. Il en vient de tous les pays, de l'Amérique surtout. Nous avons refusé des partis très brillants; nous ne voulons pas nous séparer de cette chère enfant.

— Votre fille ne quitterait pas Paris, dis-je; comme vous le voyez, je ne suis pas encore trop décati.

— Vous avez une position, sans doute?

— Trente mille francs de rente.

— Je veux bien prendre votre demande en considération, monsieur! Eugénie a enlevé le premier prix avec trois points d'avance sur toutes ses rivales; c'est son plum-pudding qui lui a valu ce succès.

— C'est notre Eugénie, monsieur.

La concierge me présenta.

La jeune fille m'accorda un regard distrait.

— Monsieur, me dit la concierge en me congédiant, Balandard s'occupera de vous.

On vous prévient.

Sans doute, les renseignements fournis sur mon compte furent bons, car quinze jours après cette entrevue, je reçus une invitation à dîner.

Je m'empressai de me rendre chez les Balandard; le père, un gros homme coiffé d'une calotte de velours, à l'air important, me fit entrer au salon où quelques invités attendaient.

A sept heures juste, on nous fit passer dans la salle à manger. Je pris place à côté de Mlle Eugénie; elle était absente.

— Elle est à la cuisine, me dit la mère. elle surveille, elle ne s'en rapporte qu'à elle; En attendant, on fit circuler le menu, écrit de la main de la jeune fille.

Je lus :

(A suivre)

mon compte furent bons, car quinze jours après cette entrevue, je reçus une invitation à dîner.

Je m'empressai de me rendre chez les Balandard; le père, un gros homme coiffé d'une calotte de velours, à l'air important, me fit entrer au salon où quelques invités attendaient.

A sept heures juste, on nous fit passer dans la salle à manger. Je pris place à côté de Mlle Eugénie; elle était absente.

— Elle est à la cuisine, me dit la mère. elle surveille, elle ne s'en rapporte qu'à elle; En attendant, on fit circuler le menu, écrit de la main de la jeune fille.

Je lus :

(A suivre)

NOUVELLES A LA MAIN

Au restaurant :
— D'où diable peut sortir un poulet aussi coriace ?
Le garçon, qui est le fils de Calino :
— Peut-être d'un œuf dur, m'sieu !

Domestique dévouée :
— Tiens, Adèle, vous n'avez donc pas mis ma lettre à la poste, que vous me rapportez mes trois sous ?

— Pardon, m'sieu, j'ions ben mis ; mais y avions personne ; j'ions ben mis ; j'trou sans qu'on me voie.

PROGRAMME Politique et Judiciaire

Simplification des rouages parlementaires. — Chambre des Députés maîtresse des Bugdets.

Liberté de Conscience.
Sécurité des Citoyens. — Justice plus équitable et accessible à tous.

— Liberté de la défense. — Réduction des frais de justice au 2^{me} degré.

Remplacement des cours d'appel par des *Jury d'Appel*, nommés comme pour les juges consulaires, et les Membres du *Jury d'assises*; Justice prompte. — Augmentation des chambres de 1^{re} instance selon les besoins. — Juges pris parmi ceux d'appel.

Création d'un *Jury national* pour réviser les jugements comportant des erreurs judiciaires. — Nomination du dit *Jury* par un délégué de chaque *Jury d'appel*.

A. HENNAPE.

Citoyens,
Au nom de l'Égalité, un principe a été établi dans nos communes : le roulement dans les représentations.

Puteaux avait un Conseiller général. Suresnes a un conseiller d'arrondissement. Nanterre n'a pas de représentant.

Le Conseiller général de Puteaux se retirant, il semble de toute justice que ce soit le tour de Nanterre à proposer un candidat.

Nous vous présentons donc le citoyen
A. HENNAPE

Il est connu de vous.
Il a un programme net, précis.
Il est homme d'action et de principes.
Il est partisan de la Liberté, ennemi des privilèges et monopoles.

Républicain radical, son passé comme son présent, prouve son entier dévouement aux œuvres humanitaires, sociales, et au bien des travailleurs.

Il réunit les divers faisceaux des travailleurs par les liens de la Solidarité.

Travailleurs comptons-nous sur son nom!

Ne nous payons plus de mots : Sous des épithètes s'abritent parfois des candidats qui n'ont pas de programme défini : c'est le cas du citoyen Ferron.

Centre gauche, il y a 4 ans, il se désistait en faveur de l'honorable M. Hubot.

Socialiste Révolutionnaire, il y a trois ans, il se désistait en faveur de l'honorable citoyen Chauvin.

Boulangiste, il était un des chauds partisans de la candidature Boudeau.

Opportuniste, il a défendu cette doctrine au Conseil Municipal de Puteaux et de Suresnes.

Socialiste, il s'est présenté comme tel à Levallois-Perret.

En présence des deux candidats.

Citoyens,
N'hésitez pas, en hommes libres,
Votez pour
A. HENNAPE

Pour le Comité de « l'Union des Travailliers » :
Gillet, Secrétaire. Lamant, Trésorier.

Nous recevons l'avis suivant du comité républicain de Nanterre :

« Habitants,
Vous savez quels avantages un pays peut tirer peut retirer d'un conseiller général qui est de la commune.

Ne manquez pas l'occasion elle est unique.

Votez pour M. Hennape, dont les capacités pour les affaires municipales nous est connue et qui entend mener les deux de front dans l'intérêt de la commune.

Pour le comité républicain de Nanterre :
GILLET.

NOUVELLES LOCALES

Le vote pour l'élection d'un conseiller général aura lieu dans le local affecté à la société de gymnastique « la Nanterrienne » rue de la Mairie.

Mercredi dernier, à 9 heures du soir, à l'occasion de la réception des sociétés du pays à la Mairie, par la municipalité, celles-ci ont décidé d'organiser à l'im-promptu une retraite aux flambeaux, à laquelle ont pris part les autorités et les membres du Conseil municipal.

Notre génération vient de perdre un ami sûr et un excellent maître, M. Marçq l'estimable directeur de l'école communale des garçons, vient de prendre sa retraite et s'est retiré dans son pays natal, il est remplacé par M. Girault Victor, instituteur adjoint à l'école de la rue de Passy, espérons que ce dernier saura par son affabilité et sa justice, remplacer le digne homme auxquels tous ceux qu'il a instruit et ils sont légion, adressent leurs meilleurs souhaits de bonheur dans son repos si justement mérité.

Une sommation a été faite à M. Forgeois, de la fabrique de sulfate « Les Canibouts » qui empest si fort le quartier du petit Nanterre.

A l'occasion du couronnement de l'Empereur de Russie, un jour de congé en plus est accordé aux élèves de tous les établissements scolaires.

La rentrée aura lieu le 27 mai.

AVIS. — Le recensement des chevaux, juments, mules, et voitures attelées aura lieu le jeudi 4 juin de 8 heures à 11 heures du matin, place de la Mairie.

Les propriétaires devant présenter leurs chevaux seront prévenus par un avis de la Mairie.

Avis d'enquête de commodo et incommodo. — Le sieur Rondeau demeurant à Nanterre a présenté au préfet de police une demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'établir une vacherie rue du gymnase, 2, à Nanterre.

Toute personne qui aurait à présenter des moyens d'opposition contre cet établissement ou à faire des observations à son sujet, devront les faire connaître au maire de cette commune, dans le délai de 10 jours, à compter du jour de l'opposition de la présente affiche.

La demande et les plans de l'établissement sont déposés, durant l'enquête, à la mairie de Nanterre.

23 Mai 1896

La même enquête aura lieu au sujet d'une demande de Mme Vve Neveu, de continuer à exploiter une buanderie avec soufrier, boulevard du Nord, 62, à Nanterre.

Le Chirurgien-Dentiste
J. BERGUT

de la Faculté de Médecine de Paris
Professeur à l'École Dentaire

a l'honneur d'informer le public et sa clientèle qu'il recevra régulièrement à
NANTERRE
Tous les Jours de 1 h. à 6 h.
82, Rue du Chemin-de-Fer
au 1^{er} étage
(en face la gare)
PRIX MODÉRÉS

CONSEIL MUNICIPAL

J'ai reçu d'un aimable lecteur un demande je m'empresse de faire droit, telle était du reste mon intention.

A l'heure tardive où la séance du conseil municipal avait lieu, il m'était impossible de la reproduire in-extenso, ce n'est donc pas un oubli.

Pour parvenir à insérer le compte rendu tel quel, il a fallu qu'un dévoué citoyen, vienne à mon atelier, au milieu de la nuit m'en apporter le résultat.

Mon intention était donc, d'ailleurs je l'ai promis et je tiendrai ma promesse, à reproduire en entier le procès-verbal de la séance.

A AJOUTER AU
Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 Mai 1896.

publié dans le dernier numéro du Journal de Nanterre

M. Bizot, maire sortant après avoir proclamé les noms des 23 conseillers qu'il venait d'installer a prononcé les paroles suivantes :

« Et maintenant, Messieurs les conseillers municipaux, c'est à vous qu'est confié le soin d'administrer les affaires de la commune au mieux de ses intérêts, mais il vous appartient aussi de donner une sanction aux accusations portées contre les membres de l'ancienne municipalité, en introduisant contre eux une action judiciaire, sans vous laisser arrêter par aucune considération de personnes.

Autrement vous devrez rendre publiquement justice à d'honnêtes gens, qui, au cours de leur mandat, n'ont eu d'autre souci que de gérer avec la plus scrupuleuse intégrité les finances de la commune, lesquelles, j'ai le droit de le dire, vous sont laissées dans l'état le plus prospère ».

On a ensuite procédé à la nomination du maire :

M. Hennape a été proclamé maire par 22 voix et 1 bulletin blanc sur 23.

M. Hennape ensuite prononcé les paroles publiées dans notre dernier numéro et que le manque de place ne me permet pas redire aujourd'hui.

Après la petite manifestation et la remise de l'écharpe à M. Hennape, on a procédé à la nomination du premier adjoint.

M. Rotty a été proclamé avec 20 voix premier adjoint, prononça alors les paroles suivantes :

Messieurs et chers Collègues,
Je suis profondément touché de l'honneur que vous venez de me faire en me nommant votre premier adjoint.

C'est, vous ne l'ignorez pas Messieurs, une fonction délicate et souvent difficile, mais certain que vous ne me refuserez pas votre concours tout dévoué, j'espère remplir cette tâche avec la plus grande impartialité pour tous.

M. Nézet; à son tour, nommé deuxième adjoint par 19 voix, a prononcé quelques paroles émus pour remercier ses collègues de sa nomination, et les assure qu'il fera tout ce qu'il pourra pour la prospérité de notre cher pays.

ÉTAT-CIVIL

Nanterre
du 13 au 23 mai 1896.

Naissances
Daubigny Louis, 27, rue du Chemin-de-fer; Lallemand Louis, 75, Avenue de la République; Deneuvre Jules-Léon, Sente des Hautes-Fontaines; Delysse Marie, 54, rue du Chemin-de-Fer; Truchon Zéphir, 75, Avenue de la République; Bristel Lucien-Charles, Sente des Cabines, 16; Galmard Angèle, Avenue de Puteaux, 51; Borderieux Auguste-Eugène, 16, rue de Chanzy;

Publications
M. Marin et Mlle Mongars, à Nanterre, M. Winter à Clichy et Mlle Guirand, à Clichy.

Mariages
M. Leguy, à Sarcelles et Mlle Bouquet, à Nanterre; M. Papineau, à Paris, et Mme Jolly, à Nanterre; M. François à Puteaux et Mlle Robineau à Nanterre.

Décès
Neveu, (mort-né), Boulevard National, n° 2; De Chénecq, 1, 25, Sente des Cabines; Renard Léon, 24 ans, Boulevard du Couchant.

VARIÉTÉ

Soutiens de Familles

M. Guillemet, député de la Vendée, vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition ayant pour

but d'exonérer du paiement de la taxe militaire les dispensés infirmes.

Il y a tout lieu de penser que cette motion sera adoptée par le Parlement et ce sera justice.

Il n'est pas logique, en effet, de frapper comme on le fait aujourd'hui la maladie d'un impôt, car, en somme, l'exemption n'a été pour ces jeunes gens que la pénible conséquence de leur mauvais état physique et ne constitue, en leur faveur, aucun avantage. Infirmes avant comme après, incapables de rendre à leur famille ou à eux-mêmes plus de services qu'à leur pays, ils ne sauraient, sans injustice, trouver dans la dispense qui ne change rien à leur malheur une charge sans compensation.

Qu'un conscrit valide, exempté pour une raison quelconque à laquelle sa conscription est étrangère, et, qui dès lors, trouve un intérêt sérieux à son maintien au foyer, soit astreints au paiement de la taxe, c'est parfait. Il s'y soumettra de bonne grâce, enchanté même de garder à si bon compte sa liberté, son indépendance, mais, encore une fois, le cas des infirmes est tout autre.

M. Guillemet a donc sagement agi en proposant à ses collègues la modification de cet état de choses.

Mais il y a une autre réforme à apporter à la loi militaire, réforme aussi importante qu'urgente, sur laquelle il importe d'appeler instamment l'attention de nos législateurs.

Sous le régime de l'ancienne loi, les fils aînés ou uniques de femmes veuves ou de septuagénaires les aînés d'orphelins, étaient maintenus dans leurs foyers au titre de soutiens de famille.

Il est incontestable qu'alors les abus existèrent, nombreux. Des jeunes gens furent exemptés qui n'étaient d'aucune utilité pour leurs parents, et même, on vit pour lesquels ils étaient plutôt une charge que pour lesquels ils étaient plutôt un danger quelques fois...

En 1889, lorsque fut présentée la nouvelle loi, on partit de ce principe « que tout citoyen devait accomplir son service militaire » et les dispositions en question furent modifiées. Une réglementation bâtarde fut introduite et à présent les catégories de dispensés dont il s'agit doivent passer un an sous les drapeaux.

(à suivre).

PROGRAMME
DE LA FÊTE DE NANTERRE

Les Dimanches 24, Lundi 25
Jeudi 28, Dimanche 31 Mai
et Mardi 2 Juin 1896

Le Dimanche 24 Mai, jour de la Pentecôte

Couronnement d'une Rosière

Avec le concours des Sapeurs-Pompiers, de la Fanfare, de la Nanterrienne, de la Fraternelle et d'une députation des Sauveteurs-Ambulanciers dont le poste de secours sera établi sur la place de la fête.

A 1 H. 1/2 RENDEZ-VOUS A LA MAIRIE
Remise des bijoux à la Rosière

A DEUX HEURES TRÈS PRÉCISES
Couronnement dans l'Eglise de Nanterre

A 3 HEURES 1/2
Cérémonie civile à la Mairie

Brillante fête sur la Place et sous le bel ombrage des Boulevards

Théâtres, Jeux de toutes sortes, Marchands forains, etc.

Brillantes Illuminations
GRAND BAL WILLIS

Musique à grand orchestre
Le Lundi 25 Mai

A 1 H. 1/2 AU SQUARE DE LA GARE
CONCERT PAR LA FANFARE

Sous la direction de M. CÉRÈDE

A 3 H. SOUS LA TENTE DU BAL
Grand Bal d'Enfants

Avec distribution de jouets à tous les enfants, prix d'entrée 0.50, danses gratuites.

Le soir Grand Bal de nuit
NOUVELLES ILLUMINATIONS

(1) Reproduction autorisée uniquement dans les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.